

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 29 Mars 2017**

**OBJET :**  
**Adhésion à l'association « Un toit partagé »**  
**et désignation d'un représentant**

**Rapporteur : Mme CADET**  
**Délibération n°1**

**EXPOSE DES MOTIFS**

L'association « Un toit partagé » a sollicité le Centre Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy pour adhérer à l'association et désigner un représentant au sein de son collège « membres actifs ».

Un toit partagé est une association à but non lucratif créée en 2014 dont la mission principale est de promouvoir des offres alternatives d'habitat pour les personnes retraitées, du fait du vieillissement et des changements de mode de vie.

L'Habitat Partagé est une solution pour prévenir la perte d'autonomie (rompre l'isolement et la solitude, bénéficier d'un logement adapté etc...) et une réponse aux problématiques économiques (mutualiser les dépenses de logement et de services etc...) des personnes retraitées.

La création d' « Un toit partagé » fait suite à une étude qui a été réalisée sur le territoire du Grand Nancy entre septembre 2011 et août 2012 sur l'Habitat Partagé.

L'association s'adresse aux personnes âgées de 55 à 70 ans.

L'offre proposée par l'association :

- Une colocation de 2 à 4 personnes
- Une colocation dans un logement tiers accessible et adapté (n'appartenant à aucun des colocataires)
- Une colocation située à proximité des services (commerces, médecins etc...)

Cette association est un partenaire incontournable du Centre Communal d'Action Sociale qui mène, depuis plusieurs années, des actions de lutte contre l'isolement, la solitude, la précarité des personnes retraitées et la perte d'autonomie.

## **PROPOSITIONS**

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'adhérer à l'association et de régler la cotisation de 50 € pour l'année 2017, et ce jusqu'à 2020 inclus
- de désigner un représentant du Conseil d'administration pour siéger au sein du collège « membres actifs »

## **DELIBERATION**

Est proposée la candidature de Mme Nadine CADET.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte d'adhérer à l'association « Un toit partagé » et la candidature de Mme Nadine CADET.

Mme Nadine CADET est désignée pour siéger au sein du collège « membres actifs » de ladite association.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 31 mars 2017.

**Pour extrait,**

**Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU MERCREDI 29 MARS 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE  
MME Nadine CADET VICE-PRESIDENTE DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

**PRESENTS :**

Mmes Véronique SAGET, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR et Janine MARCHAL.

MM. Louis CAUSERO, Guy FRANIATTE, Patrick CAILMAIL et M. Claude CHASSARD.

**EXCUSES :**

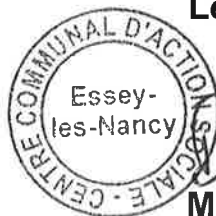
Mmes Myriam LEDROIT, Patricia LANZI et Marie-France METZELARD.  
M. Michel BREUILLE.

**ABSENTS :**

MM. Jean-Pierre BRANDELY et Matthieu RIFF.

**Pour extrait,**

**Le Président,**



**Michel BREUILLE**